

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



DECOUVERTE D'IMPRIMERIE.—M. Tchulick, de Bohême, jeune homme de 26 ans, vient d'inventer une machine à forme de clavier qui a 21 touches divisées en deux séries l'une de 61 touches et l'autre de 60, au moyen de laquelle on peut assembler dans une minute 360 lettres, soit 21,600 par heure, tandis que le compositeur le plus exercé n'arrive qu'à 2,000 lettres au plus. Le nombre des touches peut être augmenté à l'infini. Plusieurs essais ont eu lieu à l'imprimerie impériale de Vienne et ont parfaitement réussi.

DURÉE MOYENNE DE LA VIE.—Au 16e siècle, la durée moyenne de la vie humaine n'était que de 18 ans 6 mois; au 17e que 23 ans 4 mois; dans la 1re moitié du 18e, que de 32 ans 8 mois; dans la seconde moitié que de 33 ans 7 mois; de 1801 à 1815, de 38 ans 6 mois; de 1815 à 1826, de 38 ans 10 mois. Aujourd'hui que nous n'avons ni peste, ni guerre, la moyenne de la vie de l'homme est d'environ 40 ans.

LA GALANTERIE MODERNE.—Vendredi dernier, cinq ou six gentlemen ont été arrêtés à Philadelphie, pour avoir battu les dames leurs épouses. Ils allaient probablement pour leur défense l'ancien proverbe, "qui aime bien, châtie bien."

LIT MUSICAL.—Les journaux étrangers parlent d'une invention assez curieuse qui vient d'être faite en Allemagne. C'est un lit musical sur lequel l'homme le plus fatigué n'est pas plutôt couché qu'il se trouve en quelque sorte transporté dans un véritable Elysée. Ce lit, inventé par un ouvrier de Bohême, est construit de telle manière qu'il aide d'un mécanisme caché, la pression du corps sur le lit fait aussitôt entendre un délicieux motif d'Auber, qui dure assez long-temps pour procurer un doux sommeil à la personne la moins disposée à dormir. A la tête du lit un cadran où on place l'aiguille sur l'heure à laquelle on désire se réveiller, et à l'heure indiquée le lit joue une marche de Spontini, avec tambours et éventailes, qui fait un bruit capable de réveiller la fille au bois dormant elle-même. Ce lit sera donc une invention précieuse aussi bien pour ceux qui ont le sommeil difficile que pour ceux qui dorment trop bien. Il faut espérer qu'avant peu les amateurs en trouveront chez tous les ébénistes et fabricants de meubles.

EGLISE FLOTTANTE.—On vient de lancer dans le port d'Angleterre une église flottante tout en fer, construite dans les ateliers de MM. Reid et compagnie. Rien de plus curieux que l'architecture de ce navire d'une nouvelle espèce. Il est plat en dessous au lieu de se terminer en quille comme un navire ordinaire; le côté de la poupe est tout-à-fait carré, la proue à la forme ordinaire. Sa longueur totale est de 23 mètres 70 cent., sa largeur de 7 mètres. Au centre de la salle de l'église se trouve la pupitre du prédicateur, entouré de colonnes. La hauteur de la salle est de 5 mètres 20 cent., et au milieu du toit se trouvent trois fenêtres en forme de cloaque, destinées à éclairer l'intérieur de l'église. De chaque côté de la porte du milieu sont placées les entrées des galeries, qui sont soutenues par huit fortes colonnes de fer. Un nombre égal de colonnes soutiennent le toit de l'église. On n'a pas encore mis de baues et de chaises, et l'on n'y placera pas tant que l'église ne sera pas rendue à sa destination. Un espace de 6 mètres sur 2 mètres 50 c., a été réservé derrière la pupitre pour former une sacristie. En avant des portes d'entrée, et à partir du bord du navire, on a ménagé un espace de près de deux mètres, pour que les fidèles ne soient pas obligés d'entrer immédiatement dans l'église, en arrivant à bord du navire. On ne connaît pas encore au juste la destination de cette église, qui pourra facilement contenir 700 personnes.

ques mots sur ce bel individu qu'on peut appeler un des princes du règne végétal, ne pourrions que tendre à nous le faire apprécier d'avantage et nous engager à le cultiver avec toute l'attention convenable à sa conservation.

L'érable à sucre, Acer Saccharinum de Sibnè, qui le range dans la classe, polygamie monobécie, et que Eaton dans son manuel, met dans la huitième classe, premier ordre, octandrie monogynie, est sans contredit un de nos plus beaux arbres, il s'élevé dans nos forêts à la hauteur de cinquante pieds; il est naturel au Canada et à la Pensylvanie. Un soleil brûlant lui est contraire; son bois est fort estimé des menuisiers et il est le meilleur bois de chauffage que l'on ait en ce pays. Son feuillage est très gai et prend en automne une belle teinte pourpre qui frappe toujours l'étranger voyageur. A ses fleurs jaunâtres, en Corymbe, succèdent des fruits ailés. La liqueur sucrée que fournit cet arbre, nous le rend bien précieux et c'est l'espèce dont nous parlons qui en fournit le plus abondamment. Nous l'employons aux mêmes usages que le sucre de canne et surtout comme remède adoucissant et pectoral.

On le raffine et alors il ne diffère du sucre de canne ni par l'aspect ni par le goût. Je reviendrai sur cet intéressant végétal, je ne m'arrête ici, Mr. l'éditeur, que pour vous faire part des idées que cet arbre a suggérées à un français de mes amis, le jour de la St. Jean Baptiste: "La gaieté du feuillage de l'érable, disait-il, me rappelle le carnaval gai et enjoué du Canadien; dans toutes les circonstances de la vie; dans ses pénibles voyages, dans les durs travaux de la campagne; un mot, une chanson, lui fait oublier ses fatigues et ses peines.

La douceur du suc de l'érable, qui repend dant vient à la longue à s'aigrir au point de devenir vinaigre, si on l'abandonne à un soleil ardent, ressemble au sang canadien qui est naturellement doux et bon, mais qu'il ne faut pas laisser trop long-temps à l'ardeur de l'injustice, si on ne veut pas qu'il s'aigrisse et perde ses bonnes qualités.

Enfin le canadien, placé comme l'érable, dans des circonstances favorables, est susceptible comme cet arbre de devenir grand et fort."

D. . . .

CORRESPONDANCES.

AU BARREAU DE MONTRÉAL.

Depuis long-temps on se plaint de ce que le barreau comme corps, perd cette influence qu'il possédait autrefois et qu'il aurait encore aujourd'hui, si un peu plus d'esprit de corps existait dans les membres individuellement, et si l'impulsion vers cet objet désiré était donnée et nourrie par ceux que l'âge et les talents mettent à bon droit à la tête du barreau. Je regrette d'avoir à faire ici un reproche; mais je ne puis pas hésiter à l'adresser à l'indifférence de ceux, qui pourraient coopérer efficacement à l'acquisition de ce nouveau pour ce corps le plus élevé de la société, l'influence à laquelle il a droit de prétendre, sont les premières causes de cette abaissement du barreau aux yeux du public. En effet, depuis quelques années, ce n'est plus la loi qui règle l'admission au barreau; l'admission n'est plus assurée au caractère moral ainsi que des connaissances classiques de l'aspirant; et ce sont là pourtant des qualités essentielles chez l'avocat. Est ce que le désir seul d'étudier cette profession et la signature d'un brevet doivent être comptés pour preuves suffisantes de l'aptitude du candidat? L'expérience n'a-t-elle pas trop démontré combien d'abus sont nés de l'admission d'un examen préparatoire à l'admission de l'étude de la loi. On aurait pu facilement remédier aux conséquences de ce manque d'examen, si la loi avait été suivie dans son esprit comme dans sa lettre, mais encore ici l'apathie du barreau a donné force à un abus non moindre que le premier et dont les conséquences sont plus directement sur lui comme corps. Le statut provincial exige de celui qui désire être admis à la pratique de la loi, qu'il soit sous serment et qu'il ait un avocat pratiquant une éducation régulière et continue pendant cinq ans, (quatre s'il a fait un cours d'étude dans certains collèges), qu'il subisse un examen devant deux juges, cet examen devant être conduit par les premiers et les plus habiles avocats du barreau; là dessus les juges vérifient que le candidat doit être admis tant sous le rapport de capacité que de caractère. Cette disposition de la loi est elle suivie à la lettre? n'est pas elle, par un certain esprit de liberté mal placé, on s'est étudié d'un côté à rendre la loi nulle, en faisant de l'examen une simple formalité, et de l'autre en considérant à tort, comme pure formalité la clause du statut qui exige un brevet accompagné d'une éducation continue et régulière de cinq ans. Mon but n'est pas ici de démenter combien est faux ce prétendu esprit de liberté dans le premier cas et qu'il vaudrait beaucoup mieux y substituer l'esprit de corps qui tend à faire regner les vrais principes de liberté et d'honneur qui doivent distinguer en tout temps l'avocat, mais seulement d'appeler l'attention du barreau sur les abus existants qui démontrent de l'interprétation donnée à la loi dans le second cas. Je suis qu'il se rencontre de grands talents à qui l'étude d'une simple d'années peut donner plus de connaissances qu'à d'autres celle d'un plus grand nombre d'années, et si je dois juger par certains examens brillants annoncés dans quelques journaux, les grands talents faits de leur pouvoir auraient-ils sur ce principe; mais comme l'on peut se tromper sur ces talents brillants, la loi n'a pas voulu faire de distinction, elle a exigé cinq ans d'étude régulière et continue de tous indistinctement, elle y a soumis le génie et la médiocrité. Et n'aurait-elle pas raison de parler d'abus existants, quand je me rappelle qu'un jour on a eu en cour une commission d'avocat donnée à un officier public, qu'on ne vit jamais fréquenter un cours de justice comme étudiant et qui n'a pu suivre cette éducation régulière et continue de quatre ans, exigée du candidat lorsqu'il a fait des études classiques. N'est-il pas en effet notoire, qu'en mil huit cent quarante-et-un, l'occupé à Kingston le même emploi qu'il occupait encore ici, et qu'il continuait d'y résider et de remplir les devoirs de cette charge honorable et surtout bien rétribuée jusqu'en mil huit cent quarante-quatre, époque de la translation du siège du gouvernement à Montréal, ou comment a-t-il suivi cette éducation régulière et continue sous un avocat pratiquant, lorsqu'il résidait à Kingston et que son patron était à Montréal? Comment l'a-t-il fait aussi depuis sa résidence à Montréal, lorsque les devoirs de son emploi requièrent sa présence continue et journalière dans un bureau public? Il faut qu'il ait un grand vice dans le mode de publicité des examens des candidats, car je ne puis croire que le barreau s'en soit été informé, sans aucune objection, souffrir que l'on admit au barreau une personne qui n'y avait aucun droit. Je cite avec regret cet exemple, car je dois dire si on ne peut accorder à ce monsieur le titre justement acquis d'avocat, du moins lui donnerai-je celui d'homme de talent et de gentleman; et si l'on a acquis sous ce rapport beaucoup de considération et je ne pense nullement que son parchemin n'élève tout à coup à un degré supérieur dans la société. Mais la loi a été violée, une injustice criante a été commise envers messieurs les étudiants en droit, dont plusieurs avec le travail et leurs études journalières et continues, et non seulement très souvent un invidieux patriote, sacrifié à l'espoir de pouvoir un jour acquiescer une position respect-

table et aisée par l'exercice d'une noble profession. Le barreau ne doit nullement prendre ce considération l'individu, mais le principe. Il se doit à lui-même et aux étudiants de faire voir que le temps n'est pas encore arrivé où il suffirait pour être avocat d'avoir un parchemin n'importe comment. Si j'ai cité le cas ci-dessus, c'est que tout ce que je dis est de notoriété publique, aussi a-t-on remarqué l'étonnement d'un grand nombre des membres du barreau à la lecture de cette commission et si l'on excepte quelques robes de soie le salut de confrère a été bien rare. L'abus est tellement senti maintenant, qu'il amènera des décrets de la part du barreau pour y mettre fin et j'ai lieu d'espérer que une assemblée du corps sera convoquée par le doyen avant long-temps. Une procédure pour faire révoquer une commission obtenue sous de semblables circonstances aurait un entier succès. Que le barreau agisse ainsi, alors vous n'entendez plus dire que le candidat marchand, tel décrivant dans un bureau public soit élève avocat, que bientôt l'un nous donnera pour confrère un huissier. Et si en principe on a décidé depuis quelques années que des éditeurs de journaux, des officiers publics, des employés de bureaux publics aux quels leurs occupations journalières n'ont pu permettre de suivre une éducation régulière selon la loi, avaient droit à leur commission d'avocat, parce qu'ils étaient sous le serment, comment pourra-t-on refuser à cet huissier le certificat qu'on a donné aux autres? La loi ne parle nullement de la position dans la société du candidat, elle ne fait pas de distinction entre le patriote et le plébéien, entre un assistant secrétaire et un huissier, elle exige une éducation régulière, de bonnes mœurs, des connaissances légales et classiques, et tout cela peut se rencontrer dans l'individu le plus humble. Je ne prétends pas par là approuver les prétentions de cet huissier, mais faire voir que le barreau devrait se montrer conséquent, n'agir qu'après les principes et ne pas faire ces distinctions de position dans la société; que l'on dise que l'huissier qui a exercé comme tel n'a pu suivre en même temps une éducation régulière, s'y souciez.

J'avouerai que les parchemins en Canada sont parfois miraculeux. L'an dernier je vis un certain homme comme commissionnaire, dans la Gazette Officielle, depuis il a exercé comme notaire et voilà que tout à coup cette même gazette officielle à peu près un an après m'annonce qu'il n'est plus notaire, mais qu'il est avocat etc., etc., on annule la première commission et on lui en donne une autre d'avocat, de par quelle loi ou droit, c'est plus que je puis dire. Moi qui suis un peu curieux je m'attendais à voir le laps d'une autre année de voir cette dernière commission révoquée et une de juge peut-être substituée à cette dernière.

Je regrette de ne pouvoir donner au sujet qui m'occupe actuellement le temps qu'il mériterait, je pourrais présenter d'autres raisons qui feraient sentir la nécessité d'adopter sans délai des démarches pour faire dissuader les abus que j'ai signalés. J'ose espérer que j'attirerai l'attention du barreau et que l'on répondra à mon appel. Pourquoi ne formerait-on pas une association volontaire en attendant que l'on obtienne du parlement un acte d'incorporation. Que l'on adopte les démarches nécessaires pour faire annuler certaines commissions d'avocat obtenues sans droit quelconque et tout revenir à l'ordre naturel, et le barreau gardera la position élevée qu'il doit avoir comme corps. Pourquoi n'exige-t-on ici, comme à Québec, outre le certificat du patron, un affidavit spécial que toutes les dispositions de la loi ont été remplies de bonne foi? Pourquoi l'avis de l'intention du candidat de se présenter pour être admis au barreau, n'est-il pas affiché au greffe pendant huit jours? On devrait aussi exiger que les examens ne fussent les premiers et les plus anciens avocats du barreau. Le barreau de Québec formé en association, voit à ce que personne ne soit admis à l'examen sans avoir été satisfait de l'aspirant à fait une éducation régulière et a-t-il rien de reprochable dans un caractère et le résultat de 12 ans de démarches a eu jusqu'ici un bon effet. Plusieurs aspirants rejetés peuvent dire que l'association quoique non établie en vertu d'une loi, n'en a pas moins de pouvoir. Pourquoi le barreau de Montréal ne ferait-il pas la même chose?

UN AVOCAT.

Montréal 4 Août, 1846.

Examen solennel des élèves du couvent de St. Nom de Jésus-Marie, de Longueuil.

MR. L'ÉDITEUR.

L'éducation fait des progrès rapides depuis quelque années en Canada; grâce aux efforts constants et élargis réunis à ceux du peuple et de la législature, les établissements d'éducation sont à l'ordre du jour. Sans parler de l'ancienne institution des dames de la congrégation toujours justement appréciée, ni de la maison existante des dames du Sacrement, je me bornerai, car je n'entends parler ici que de nos jeunes personnes du sexe, à l'établissement tout nouveau bien que déjà en progrès des sœurs de St. Nom de Jésus-Marie, établie au village de Longueuil. Le public ignore peut-être l'existence de cette si excellente institution. Qu'il me suffise de dire qu'elle est une émanation ou mieux une création de l'ordre des Oblats de l'Immaculée conception, qui eux ont produit dans tous les pays des bords du Saguenay à la Rivière Rouge les plus heureux effets dans l'ordre de la religion et de la morale.

Elle fut bien philanthropique l'idée qui a suscité l'institution des sœurs de St. Nom de Jésus-Marie, dont la vocation toute de dévouement à l'éducation de la jeunesse; celles-ci prennent la jeune fille dès sa tendre enfance, la forment, l'élevé, la grandissent et la préparent à jouer le rôle élevé de la femme forte de l'évangile. J'ai vu de mes yeux la manière soignée avec laquelle on cultive cette jeune plante et j'ai pu l'apprecier. Mais sans m'arrêter aux détails d'éducation que l'on donne aux élèves de la communauté de Longueuil, actuellement composée de vingt-quatre membres en y compris sans les postulantes, je me bornerai à rapporter succinctement l'examen solennel qu'elles ont subi le 30 du mois de juillet; car il m'a été donné de suivre leurs exercices littéraires publics, jeudi à 10 heures, temps fixé pour l'ouverture des séances, il y avait allouées aux avenues de la maison; assistance du peuple avide de voir, d'entendre et d'admirer cette intéressante jeunesse, qui donne si bien à espérer de son avenir; allégresse du clergé, puisque son digne chef monseigneur de Montréal arrivait accompagné de 30 curés de son diocèse, directeurs, professeurs etc., tous éminemment dévoués à la cause sacrée de l'éducation; la salle était donc encombrée malgré une pluie battante; car comme les ombres dans le tableau, la contradiction relevait par fois la scène. La séance s'ouvrit par l'exécution d'un concert mélodieux donné par les élèves sous la conduite d'un des frères oblats et de Monsieur Bersinger; la voix voyez 130 élèves y comprises 70 pensionnaires, vêtus d'un costume riche quoique modeste, toutes portant la robe blanche avec l'écharpe de soie ou satin bleu-ciel sur l'épaule. L'uniformité offrait un coup d'œil magique. Je ne parlerai pas de la déhantesse ni de l'élégance des décorations, c'est assez dire qu'elles faisaient en harmonie avec les concerts qui se renouvelaient de demi-heure en demi-heure dans les deux séances; et les accents des voix de douze jeunes filles si mariaient admirablement par les sons prononcés d'un piano touché par l'une d'elles.

Les exercices successifs ont été la lecture avec analyse dans les deux langues, la géographie dans ses diverses parties avec l'usage du Globe, l'arithmétique, la géométrie pratique, le dessin linéaire, l'histoire du Canada, celles de France et d'Angleterre, sur toutes ces branches les élèves ont répondu avec autant de grâce que d'aplomb; puis ont été passés

de main en main les cahiers d'écriture, d'arithmétique, de dessin dont le public a admiré plusieurs esquisses, de tenue des livres en parties simples et doubles; il était facile de voir l'activité et l'intelligence qui avaient guidé les jeunes élèves dans l'opération de leurs devoirs respectifs; enfin après une variété d'exercices entremêlés de fables, de chansons françaises, anglaises, et italiennes, de charmantes petites pièces comiques dans les deux langues, a paru le magnifique drame de la religion consolatrice et triomphante du malheur. C'est une jeune fille de 17 ans qui vient de perdre sa mère (ce rôle fut d'autant mieux exécuté de la part de la jeune actrice qu'elle a perdu depuis peu d'années son père et sa mère et reste orpheline) si jeune encore elle devient mère par adoption de deux sœurs, dont l'une n'a que quatre ans et l'autre six; elle n'a plus de parents au monde, qu'une vieille tante que l'avarice rend plus froide que l'or qu'elle palpe.

Celle-ci n'a qu'une idée fixe, son beau moulin et le revenu qu'elle en tire; toutefois elle consent par pitié à jeter du pain à la petite famille orpheline, durant quelques jours, encore la gourmande-elle dans son humeur acariâtre et jalouse. La jeune fille éplorée lève les mains au ciel, ses yeux sont baignés de larmes, ses vœux sont ardents, sa prière fervente bien que ses sanglots étouffent parfois ses paroles: "O religion sainte," s'écrie-t-elle, "viens à mon secours, ouvre-moi ton bras tutélaire, mes sœurs vont-elles mourir, moi aussi je mourrai de douleur, de désespoir. A moi, O religion, refuge des malheureux, consolatrice des affligés, protectrice des orphelins!!!" Elle dit, s'assied... et pleure... un moment de silence magique... le rideau tombe... les esprits sont dans l'attente... Voilà que tout à coup, le rideau se lève, et comme par enchantement, se dessinent au fond du théâtre comme quatre magnifiques orbes autant de jeunes filles somptueusement vêtues, et parfaitement en harmonie avec les grandes vertus qu'elles personnifient, c'est la religion et ses trois inséparables compagnes, la foi, l'espérance et la charité. Un changement soudain s'opère dans l'esprit et le cœur de la jeune fille de créative qu'elle était elle devient confiante, courageuse, entreprenante. La scène change; voici qu'une princesse pieuse et charitable cherche de petites orphelines qu'elle veut élever comme sa propre famille. Elle les trouve dans les tendres sœurs de la jeune D... Elle les réclame, celle-ci lui confie, son abandon est sublime, elle voit là l'œuvre de la religion, elle en remercie le ciel... les petites filles partent avec leur bienfaitrice... Elles pleurent, mais de joie, elles ont retrouvé une autre maman bonne comme la première; alors tous se réjouissent et les enfants rayonnants de joie, et la belle aînée heureuse du bonheur de ses sœurs, et la dame qui va faire du bien en mère dévouée, et puis... certes, la ville tant Canton sans inquiétude va joindre tout à l'aise du revenu de son beau moulin... enfin tous les assistants qui expriment leur enthousiaste satisfaction par un tonnerre d'applaudissements!!!

S'il m'est permis de le dire j'ai assisté quelquefois à des scènes où l'artiste se montrait digne de tout son talent, eh bien je dois le dire, jamais je n'éprouvai de plaisir plus pur, d'émotions plus vives, de sensations plus douces qu'à l'audition et à la vue de cette délicate petite scène ou la fiction jouait la vérité à merveille... Ensuite eut lieu la distribution des prix où comme de coutume le mérite fut couronné. Alors monseigneur fit une touchante allocution d'abord à l'intéressante jeunesse qu'il complimenta fort délicatement, puis au digne curé de Longueuil qui par de constants sacrifices consolide l'établissement des dames de St. Nom de Jésus-Marie, puis au peuple de Longueuil qui coopère avec chaleur au soutien de l'institution, puis au père en général qui confie l'éducation de leurs jeunes filles à la sollicitude de nos dignes religieuses.

Qu'ai-je besoin, dit le prélat, de vous entretenir plus long-temps; ce que vous avez entendu, ce que vous voyez encore parle éloquentement à votre esprit et à votre cœur. Et les connaissances qui ceignent le front de vos enfants, et la joie rayonnante de leur visage et cet air de modestie qui vous charme, disent bien haut les principes qu'on leur inculque dans cette maison.

Ensuite le public a été admis à visiter les charmants petits objets, ouvrages des élèves, mille curiosités dont on a fait un bazar.

L'on eut dit un magasin de dames déployant avec grâce leurs magnifiques corbeilles de fleurs. Mais il ne faut pas oublier un superbe fromage, orgueilleux d'avoir ses frères les fashionables élégantes du bazar, fait de la main de trois jeunes élèves; je vous assure qu'il n'a pas eu à reprocher l'indifférence des gourmets; et je ne dois pas oublier de dire que dans cette maison l'art culinaire fait partie de l'instruction.

Enfin le lendemain matin toute nos lauréates ont été déposer leurs couronnes aux pieds de la statue de la Ste. Vierge, et après une prière fervente de leur part à la reine des vierges, elles se sont donné et à leurs dignes maîtresses l'adieu touchant du départ.

Publié éclairé, si ce récit vous paraît chargé, permettez que je hasarde un avis: dans un mois, lors de la rentrée des classes de la maison de Longueuil, faites l'agréable traversée de la ville au village... puis venez et voyez-venez et vide.

Longueuil, 2 août 1846. F. X. V.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 4 AOUT, 1846.

Le dernier article du Courrier des Etats-Unis sur les affaires du Canada.

Le Courrier des Etats-Unis a publié, il y a quelques temps, un article sur le présent et l'avenir du Canada, qui a fait sensation dans la province. Tous les hommes bien pensants ont apprécié la hauteur des vues de l'habile rédacteur du Courrier, et ont surtout applaudi aux sentiments de sympathie et aux espérances exprimées dans cette page éloquentes sur l'avenir de notre jeune pays. Sans attendre de commotions violentes la séparation du Canada de l'Angleterre, il est facile de la voir venir par la seule force du temps et des choses et surtout par la puissance de ce courant démocratique, qui dans son irrésistible impétuosité, semble devoir embrasser toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Certes, il faudrait être aveugle pour ne pas voir les idées démocratiques, qui s'infiltrent tous les jours dans nos mœurs, nos usages et nos institutions; et la race anglo-saxonne qui nous entoure, malgré ses protestations de loyauté et d'attachement à la mère patrie, a pris dans ces derniers temps des allures républicaines, qui prouvent toute la vérité de nos assertions.

D'ailleurs peut-on nous faire un crime, aujourd'hui que l'Angleterre nous abandonne, sans protection et sans appui, peut-on nous faire un crime de désirer l'indépendance du Canada, afin que nos forêts, nos grands lacs et nos rivières soient ouvertes à toutes les nations, afin que la prospérité de notre pays ne soit pas en arrière de celle de nos voisins, afin que nous avançons comme eux dans cette nouvelle voie de civilisation ouverte aux peuples modernes. C'est une loi de la nature qui nous pousse vers la séparation; la tutelle ne peut avoir qu'un temps; un peuple arrive à sa majorité comme un homme; l'Angleterre le sait bien; ses hommes d'état le comprennent parfaitement. M. Gladstone ne vient-il pas de nous dire que l'Angleterre à ses intérêts, et qu'elle ne se sacrifiera pas la moindre partie pour ses colonies qui doivent avoir les leurs. La presse anglaise du Canada ne vient-elle pas, elle aussi, dans son anxieuse inquiétude sur le sort sort de cette province de jeter à la face du gouvernement métropolitain, un cri unanime de regret de voir les derniers liens qui nous tiennent à l'Angleterre, brisés et détruits sans retour?

A l'époque où nous sommes, l'article du Courrier des E. U. sur le présent et l'avenir du Canada avait trop d'actualité et d'intérêt pour ne pas occuper l'attention publique; la presse française du Canada le reproduisit, en tenant compte à l'auteur des vœux et des sentiments, qu'il exprimait à notre égard. Un seul journal le Canadien de Québec trouva fort mal les brillantes espérances que le Courrier nous promet pour l'avenir. Fidèle à sa tâche de dénigrer de ses compatriotes, le Canadien ne voit plus voir d'influence dans la population française, et ceux qui la composent ne doivent avoir d'autre espoir que celui d'être les trois humbles serviteurs des anglo-saxons d'un cur-d'hui, comme de ceux du demain. Le Canadien n'a ne veut pas croire que ses compatriotes puissent avoir une part dans l'avenir promis aux populations du nouveau monde. Enfin dans sa fidélité canine, bête, humiliée, maltraitée, il rêve encore la perpétuité du régime colonial.

Dans son obséquieux dévouement à la cause britannique, le Canadien répudie la part que le Courrier des Etats-Unis veut nous faire dans les destinées de l'Amérique; le Canada, selon notre confrère de Québec n'est destiné qu'à servir de pied-à-terre au léopard anglais; c'est pousser au nec plus ultra la servilité. Le Courrier ne connaît pas assez les faits et gestes du Canadien de Québec. Nous pouvons lui dire que cette famille "n'a plus rien de Canadien que le nom;" qu'autrefois lorsqu'il luttait courageusement pour nos institutions, notre langue et nos lois, le Canadien était l'écho de la population française, qui s'est établie et qui a fait son succès; aujourd'hui il est passé armes et bagages, dans les rangs de la faction oligarchique; il est devenu l'organe des gens en place, de ceux qui sont à posséder, quels qu'ils soient, de ceux qui vivent sous le patronage du gouvernement et d'une classe de chercheurs de places, qui grossit ses rangs tous les jours, grâce au système corrompu des administrations coloniales.

Tous ces gens là, cependant, ne forment qu'une poignée d'hommes dans la population canadienne; l'homme sans influence, ne possédant ni l'estime ni la considération publique, qui au milieu de leur apostasie nationale et politique, ne croient pas plus que leurs autres compatriotes à la solidité et à la perpétuité du régime vicieux qui nous régit.

C'est pour répondre au Canadien que le Courrier des Etats-Unis a publié dans son numéro du 28 juillet un second article sur le pays intitulé: "DE L'INDEPENDANCE DU CANADA ET SES AVANTAGES." Après avoir détruit l'échafaudage de spécieux arguments et d'absurdes utopies du Canadien; le Courrier parle des adversaires de l'indépendance du Canada. Ce sont d'abord les hommes en place et quelques anciens propriétaires des seigneuries, qu'il signale, comme les ennemis de toute innovation, puis le Courrier continue:

Mais la tête de colonne du parti de la résistance et du statu-quo, c'est le clergé catholique, le clergé canadien surtout. Depuis l'insurrection de 1837 et 1838, le clergé, effrayé de la part que quelques-uns de ses membres avaient prise à cette insurrection et du danger qui aurait pu en résulter pour lui, est devenu essentiellement conservateur, et il n'y a pas de risque qu'on trouve aujourd'hui dans son sein des prêtres prêts à marcher sur les traces audacieuses du brave curé de Saint-Benoît qui, en 1837, fit fondre le plomb qui couvrait son église pour en faire des balles. Le clergé canadien s'est entièrement rattaché au gouvernement anglais, tout en maintenant la prépondérance du culte catholique contre les différentes sectes du protestantisme. Pour cela, il ne demande aux autorités anglaises que de l'impartialité, car l'unité catholique triomphe aisément par elle-même de l'éparpillement et de la division des sectes du protestantisme. Le clergé catholique français proprement dit, qui a une espèce de patrimoine et de royaume particulier dans le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, est tout aussi docile à la domination anglaise que le clergé canadien. Les séminaristes de Saint-Sulpice sont les seigneurs de l'île de Montréal; ils possèdent une fortune princière qu'ils doivent aux concessions des rois de France, dans les premiers temps de la colonie. Pour conserver la haute main dans la direction de ce royaume canadien, le séminaire de Paris y envoie annuellement de nouvelles recrues. Mais cette invasion des hommes d'outre-mer, qui apporte avec eux les traditions du savoir européen, inspire une jalousie profonde au clergé canadien, dans lequel elle constitue une sorte d'aristocratie. C'est l'envie naturelle et immémoriale du clergé canadien contre le clergé celtique. Dans cette petite guerre intestine, les Sulpiciens ne veulent pas reculer en arrière de loyalisme envers la couronne britannique, pour ne pas laisser à leur rivaux les préférences du pouvoir, qui dans les uns et les autres des serviteurs également dévoués. En voit un exemple récent. Monseigneur de Montréal vient de lancer un manifeste contre les sociétés secrètes, manifesté appuyé sur un bref du pape Clément XII qui remonte à une certaine d'années. Chacun s'est demandé quelle était la cause et le but de cette croisade inatten-

BOTANIQUE.

No. 7.

L'érable.

Quelques personnes en voyant un botaniste s'occuper à chercher minutieusement avec le microscope, les organes d'une fleur, et à en désigner avec soin toutes les parties, peuvent être tentées de penser, que l'on ne s'occupe en botanique que des herbes ou arbrisseaux, dont on peut se procurer les fleurs avec facilité, et que l'on y pense à peine à ces majestueux arbres qui ornent nos forêts. Qu'elles se trompent, car cette science embrasse tous les végétaux depuis le Cédro du Liban jusqu'à la plus simple des moisissures, et nous apprend à les apprécier tous, suivant les propriétés qu'ils possèdent, afin que nous leur portions les soins et les attentions qu'ils méritent. Car en effet les végétaux petits et grands, brillants ou obscurs ont chacun leur utilité et leurs propriétés; et les plus petits, assez souvent, ne sont pas ceux qui en renferment le moins. C'est ce que l'immortel chanteur, de l'homme des champs à si bien exprimé dans les vers suivants.

Les plus humbles tribus, le peuple immense d'herbes  
Qu'on voit. L'ignorant de ses regards superbes  
N'ont-ils pas leur beauté et leurs bienfaits divers?  
Le même dieu créa la mousse et l'olivier.  
De leurs secrets pouvoirs connaissez les mystères  
Leurs utiles vertus, leurs poisons salutaires.

L'homme des champs. Chant 3e.

Le botaniste donc, s'occupe de tous les végétaux et par conséquent à l'étude l'organisation d'un arbre, comme celle de la plus petite plante qu'il connaît leurs habitudes, et sait qu'ils sont sujets comme nous à des maladies et à la mort, qu'ils peuvent leur enlever les mauvais traitements qu'on leur ferait souffrir, il prendra un égal intérêt pour le petit comme pour le grand et verra toujours avec peine, par exemple, les cinq ou six entailles que l'on fait malheureusement trop souvent dans nos canapages, à ce bel individu du règne végétal, l'érable à sucre, dans la vue d'en tirer plus de liqueur; il fera alors observer que ces entailles ne peuvent qu'épuiser l'arbre en peu de temps, et il conseillera avec Valmont Bonnard, "lorsqu'on veut conserver ces arbres, de ne leur faire qu'une seule entaille, car si on en fait quatre ou cinq dans la vue d'en tirer une plus grande quantité de liqueur, alors les arbres dépérissent et les années suivantes on en retire bien moins de profit."

La botanique nous enseigne donc qu'il est de notre intérêt de ménager un arbre qui nous procure tant de ressources dans les arts et le commerce et de jouissances dans nos fêtes par l'ornement que nous procure son joli feuillage. Cet intéressant et précieux arbre de notre pays qui semble maintenant s'entretenir dans tout ce qu'il y a de canadien, mérite plus que jamais notre reconnaissance et nos soins; et quel-



due contre les sociétés secrètes. Est-ce un but religieux ? Non, car le catholicisme au Canada a des racines trop vivaces pour avoir rien à craindre de son contact avec le protestantisme.

Le motif religieux n'est donc pas réel, il n'est là que le masque d'un but politique, que voici. Les Canadiens de Montréal ont célébré tout récemment leur fête nationale, la saint Jean-Baptiste, et six mille hommes, six mille frères, ont répondu à l'appel patriotique qui les avait convoqués à cette solennité.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, cette semence est destinée à faire de rapides progrès sous l'influence de la fermentation causée dans les esprits par la réforme que l'Angleterre vient d'accomplir dans ses lois fiscales.

En lisant les lignes ci-dessus, tout le monde ici a éprouvé un sentiment de regret d'autant plus profond que le Courrier des Etats-Unis est justement estimé dans l'Amérique comme en Canada, et s'est acquis par son indépendance, sa clarté, sa franchise et l'habileté de sa rédaction, une haute autorité comme l'organe des populations françaises.

En lisant les lignes ci-dessus, tout le monde ici a éprouvé un sentiment de regret d'autant plus profond que le Courrier des Etats-Unis est justement estimé dans l'Amérique comme en Canada, et s'est acquis par son indépendance, sa clarté, sa franchise et l'habileté de sa rédaction, une haute autorité comme l'organe des populations françaises.

Sous tous ces rapports, les choses sont bien changées en Canada et même la petite guerre intestine, les jalousies, qui pouvaient exister entre le clergé canadien proprement dit, et le séminaire de Montréal et encore entre le clergé canadien et le clergé anglais, tout cela n'est plus qu'un souvenir.

De qu'on peut attendre De l'amitié tendre

du bureau colonial et de nos bons amis de la partie supérieure de la province.

Les événements des six dernières années ont plus que jamais rapproché le peuple Canadien de son clergé. Il y a entre eux cette communion d'idées et d'espérances, qui depuis quelque temps, donne à notre nationalité, cet imposant spectacle d'union et de fraternité, qui est bien digne de l'attention.

Aussi le clergé a-t-il vu avec satisfaction l'établissement sur un pied permanent et solide de l'association de la saint-Jean-Baptiste; la réunion de

tous nos compatriotes dans une grande association ayant pour but des objets philanthropiques, embrassant aussi l'avancement de la cause nationale; sous ces deux points de vue, elle rencontra les sympathies du clergé; c'est par une grande fête religieuse que l'association de la St. Jean-Baptiste commença à célébrer le beau jour de son anniversaire.

C'est sous les murs du palais épiscopal que la grande procession se forma, pour se rendre de là à la cathédrale; c'est l'évêque de Montréal qui officia pontificalement à la messe ce jour-là et un de ses grands vicaires, qui porta la parole en chaire, nous disait en commençant son sermon :

"C'est là un esprit d'association vraiment patriotique, et dont les heureux effets sont notoirement. Loin de nous ces associations mystérieuses, qui s'enveloppent d'un secret impenétrable, que la religion condamne et anathémise, précisément à cause de ce secret, parce qu'elle sait qu'il n'y a que le méchant qui craint la lumière.

Après la messe la procession reconduisit à l'évêché l'association de la tempérance, dont le grand-vicaire Hubon le président du jour, est le président. Il y avait là un grand nombre de membre du clergé, qu'un même sentiment patriotique animait avec tous les membres de l'association St. Jean Baptiste.

Quant au manœuvrement lancé par l'évêque de Montréal contre les sociétés secrètes, il ne concerne nullement l'association de la St. Jean Baptiste qui est d'une nature tout à fait publique. Il n'a, nous en voyons, un but religieux et nul autre en vue. Dans tous les cas il ne peut être fait pour plaire aux autorités anglaises.

La mention du nom de M. CHARBONNEL si estimé, si respecté ici, est vraiment malheureuse. Jamais M. Charbonnel n'a fait le sermon que le Courrier lui attribue. Avec les sentiments qu'on lui connaît, cette tâche aurait été trop pesante à son cœur et à sa raison.

GRANDE AGITATION DANS MONTREAL.

Le chemin de fer du St. Laurent à l'Atlantique.

La grande, l'importante question du chemin de fer de Montréal à Portland est à l'ordre du jour; d'un bout de la ville à l'autre, c'est le texte de toutes les conversations; il faut qu'il soit fait, il le faut, voilà ce que l'on dit, et il est temps qu'on y songe sérieusement; aujourd'hui tout le monde se reproche son apathie; bien nous en prend, car Montréal et la province entière sont dans un état propre à alarmer les amis du pays; la plus grande stagnation règne dans nos affaires commerciales; la valeur des propriétés diminue tous les jours; la recette des douanes pour le quartier expiré le 1er Juillet est moindre de £20,000 de celle de l'année dernière.

Le commerce de l'Ouest, qui faisait la fortune du Canada, se dirige du côté de l'Atlantique et à moins que nous lui offrions dans cette direction des avantages supérieurs à la voie des Etats-Unis, il va nous échapper tout fait que deviendra alors notre prospérité? à quoi nous serviront nos canaux et nos grandes améliorations? On peut s'attendre à une ruine complète. En présence d'un tel danger, hésiterions nous à faire un effort pour nous en sauver? Non, nous n'hésiterons pas; ce serait manquer à notre caractère d'entreprise et d'industrie. C'est à notre indifférence, à notre apathie que sont dus les procédés adoptés en Angleterre au sujet de cette entreprise. Les capitalistes anglais ont vu que nous n'étions pas disposés à le faire et il veulent l'abandonner.

Montrons donc par un effort général combien nous apprécions l'importance de ce projet. Les procédés de la dernière assemblée à l'Hotel Daley que nous publions aujourd'hui, supplémentairement, et sur ont le rapport de M. Morton l'ingénieur qui a examiné la route, en prouve tous les avantages, et combien elle serait profitable aux actionnaires. Comme l'exprime si bien un de nos concitoyens dans la Minerve d'hier :

"Toutes les classes de la société sont plus ou moins intéressées à la prompt réalisation de cette grande œuvre, de l'art et de l'industrie. Le propriétaire, le commerçant, l'agriculteur, le mécanicien, les ouvriers de tous genres, le journalier y trouveront tout leur compte dans l'agrandissement du commerce, dans la plus grande valeur des propriétés foncières, les facilités d'exportations et l'augmentation de la ville par la nouvelle impulsion qui sera

donnée à la construction soit d'édifices publics ou de maisons privées.

"Personne ne saurait s'aventurer sur ces grands et importants résultats. Il faut donc que cette entreprise ne languisse plus. Il faut que tous les citoyens mettent noblement et généreusement la main à l'œuvre. Il reste encore quelques mille parts ou actions à prendre. Que ces parts ou actions soient prises à l'envie, et qu'il ne soit pas dit que la plus grande et importante entreprise du siècle, pour notre pays au moins, faille faute de notre part de cet esprit d'énergie et de progrès qui caractérise nos voisins et qui les rend si prospères. C'est la main à l'œuvre qu'il faut avoir. Que les grandes bourses et les grands propriétaires prennent de larges parts et que les jeunes et les petites bourses en prennent proportionnellement à leurs ressources. Les amis du commerce, de l'industrie et de la prospérité du pays seront tous à l'assemblée du 10 août, sur le Champ-de-Mars.

Que cette fois on n'ait pas de reproches à faire aux canadiens-français; car ce serait une honte pour le Canada et pour Montréal si un tel projet manquait par suite de notre indifférence et de notre apathie.

Nous ferons voir dans notre prochain numéro la supériorité de la ligne de Montréal à Portland sur toutes les autres lignes des Etats-Unis, pour le commerce et les exportations de l'Ouest.

L'administration vient de donner un successeur à sir Allan MacNab, Le lieutenant-colonel Plomer Young a été choisi pour le remplacer comme adjudant-général des milices du Canada. Nous connaissons peu de chose de M. Young, si non que c'est un ancien militaire qui, pendant les troubles de 1837-38 remplissait la place d'adjudant-général dans le Bas-Canada. Lord Sydenham lui a décerné de cette place et le donna au colonel Goly.

Le Herald approuve la nomination du Col. Young, tandis que le Morning Courier la censure hautement sur le principe très-judicieux, que M. Young est un militaire, étranger au pays, qui ne connaît ni les besoins ni les usages de ses habitants, tandis qu'il se trouve un si grand nombre de citoyens natifs du Canada qui ont plus de titres à cette nomination que le colonel Young.

Le feu d'artifice. — Ce soir à lieu si le temps le permet à huit heures et demie précises au Beaver Hall, le feu d'artifice qui nous est promis par Mr. J. S. Morris le célèbre pyrotechniste des Jardins Vauxhall, à Londres. Il comprendra tout ce qu'il y a de plus moderne et de plus beau en fait d'amusements pyrotechniques de toute force, depuis les lumières de Bengale jusqu'aux arbres chinois qui déploient la plus brillante lumière et le feu le plus éblouissant qu'on ait jamais vu en Canada. Nous n'usons flatter qu'il y aura foule pour aller admirer Mr. Morris, et que le beau sexe canadien toujours si enpressé pour aller admirer le talent, s'y montrera en très grand nombre.

La Gazette de Montréal, rend compte de deux députés du Secrétariat d'Etat pour les colonies; l'uno est relative à l'adresse de l'assemblée sollicitant l'intervention du gouvernement de l'Empire auprès du Cabinet de Washington pour obtenir l'abrogation des lourds impôts dont se trouvent chargés les produits de notre Province à leur entrée dans les Etats-Unis; l'autre dépeche a rapport à l'adresse par laquelle la chambre s'engage au remboursement des droits d'entrée sur les Provisions venant de chez nos voisins dans la Province, pour les troupes de Sa Majesté. La dépeche renferme une réponse favorable à la première demande. Pour la seconde adresse, le ministre l'accueille, mais l'accompagne de l'observation que, pourvu qu'on reconnaisse le principe que l'importation, de provisions pour les troupes de Sa Majesté finira par être exempte des droits, soit par la liberté d'entrée soit par le remboursement, le moyen d'y parvenir est de peu d'importance.

ARRIVAGES AUX SOURCES DE VARENNES.

M. A. Lamothe, M. W. Lamothe, M. Duncanson, sa dame et sa servante, Montréal; M. J. Morrison, M. R. Morrison, M. A. Driscoll, M. G. A. Robertson, M. C. Bourret, M. G. Tunstall, M. E. Driscoll, M. E. E. Colburn, M. A. Howard, M. C. C. Clark, M. R. H. Hughes, M. J. H. Garrett, M. R. Glennie, M. Rolland, M. Campbell, M. A. Mackenzie, Mad. W. Speirs et deux enfants, M. Leprohon, sa dame et deux demoiselles, M. J. H. Inneson, Montréal; Révd. N. Guerout, Rivière-du-Loup.

La maladie des pommes de terres commence à se faire sentir à Berthier, Isle du Pads et St. Barthelemy. Un des cultivateurs de Berthier essaye l'an dernier de faucher les tiges d'une certaine partie de son champ de pommes de terre, et il en récolta d'aussi belles que les années précédentes.

Le Weekly Sun de N. Y. dit que dans le Comté de Columbia, Pen, la récolte de patates est perdue par la même cause que les années passées.

On n'a presque pas reçu de détails ultérieurs sur la malheureuse collision des Steamboats de la Ligue du Peuple. Le nombre des victimes est encore incertain. La cuisinière a été tirée du feu une demi-heure plus tard que le lieu de l'accident. Elle avait eu le bonheur de trouver sous sa main, un bout de planche dont elle se servit pour se soutenir au dessus de l'eau. Deux pêcheurs s'aperçurent heureusement, et la recueillirent dans leur canot. On espérait la sauver. On ne sait rien sur le sort de la sous-cuisinière.

Lundi prochain il se tiendra, à la Maison d'école de Pôvêché, un Bazar en faveur des pauvres. On espère que le public la patronnera.

Mr. Leopold de Meyer est définitivement arrivé en cette ville et donne son premier concert demain soir mercredi, à l'Hotel Daley.

LES SOURCES DE VARENNES. — Les sources de Varennes sont en vogue cette année; plusieurs familles ont quitté la ville pour s'y rendre. L'Hotel est bien tenu par M. Kent. On y trouve bonne table, bonne compagnie et beaucoup d'amusement.

EXHIBITION DES TABLEAUX DE M. WINTER. — Le public se porte en foule tous les soirs à la grande salle des Odd Fellows pour voir les admirables tableaux de M. Winter; nous conseillons à nos dames de se rendre de bonne heure, si elle veulent avoir une bonne place.

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE. — Les artistes se succèdent rapidement. A peine Leopold de Meyer a-t-il quitté Toronto pour venir recréer les habitants de notre bonne ville où il était attendu avec empressement que le célèbre vocaliste anglais M. Templeton arrive. Si d'un côté nous perdons le cirque et tous ses amusements équestres, de l'autre nous y gagnons un des premiers pianistes du monde et un chanteur célèbre, tous deux porteurs d'une belle réputation européenne. Il est à espérer que le public saura apprécier ces deux hommes de talents éminents et qu'il se portera en foule à leurs concerts.

Le célèbre pianiste allemand Leopold de Meyer, considéré par toute l'Europe comme égal aux Litz et aux Thalberg, est arrivé en cette ville venant de Toronto où il a joué devant un auditoire immense et des plus respectables et il se propose de nous gratifier de plusieurs concerts. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cet artiste dont la réputation cosmopolitaine rivalise avec les plus brillants talents en Europe; il suffit de dire que depuis nombre d'années, les journaux Européens ne sont remplis que de son nom et qu'il est parfaitement connu par tout le monde musical, tant par sa composition que par son jeu supérieur et que la critique ne peut pour ainsi dire pas atteindre.

BIGAMIE. — Un nommé Hopkins a été arrêté et condamné à Boston pour crime de Bigamie. Il avait épousé une femme de 65 ans par son argent après l'avoir obtenu il se maria à la petite fille de sa femme.

Trois prisonniers se sont échappés de la Prison d'Etat de Boston. Les Mexicains, Prisonniers de guerre à la nouvelle-Orléans, refusent de recevoir l'argent que le Gouvernement des Etats-Unis a approprié pour leurs dépenses.

Naissances.

En cette ville, le 31 du mois dernier, la Dame de Charles C. Spérandi Ecuyer, Notaire a mis au monde un fils.

Écarts.

En cette ville dimanche le 2 du courant, à cinq heures et deux du matin à l'âge de douze mois et sept jours, M. Théodore-Harmon-Guyon, seul enfant de Mr. P. B. Bédouin marchand de cette ville. A Chambly le 16 juillet dernier, Marie-Anne-Louise Amandé, enfant de Ch. C. Bédouin Ecuyer Notaire âgée d'un mois et six jours.

SITUATION DEMANDEE.

LES personnes qui désireraient avoir une personne fournie de bonnes recommandations, soit dans un bureau de poste soit dans un greffe, soit dans aucune autre office pourrout s'informer au bureau de la Revue Canadienne. Montréal 4 août 1846.

CHEMIN DE FER Entre le Fleuve ST. LAURENT et LA MER ATLANTIQUE.

LE 17 de ce mois d'AOUT ayant été fixé comme le terme où il doit être décidé du sort de cette grande et importante entreprise, il y aura,

LUNDI, LE 10 DU COURANT, A UNE HEURE P. M. SUR LE CHAMP DE MARS, Une assemblée publique

A laquelle sont invités de se rendre tous les amis des améliorations et de la prospérité du pays. Les habitants de cette Province en général, du District de Montréal en particulier et notamment les Citoyens de la Cité de Montréal, ayant un intérêt vital au succès de cette grande et avantageuse entreprise, doivent se réunir avec empressement pour l'ouverture immédiate de cet important chemin, et les citoyens sont priés avec instances de se rendre à l'Assemblée afin de témoigner que les habitants de cette Province n'en cèdent pas à leurs vœux quand il s'agit de coopérer dans des mesures publiques à l'intérêt bien des avantages et aux intérêts généraux du pays.

- G H Moffat, Jno. Frothingham, John Young, George Debarats, David Kinnear, A Larocque, Ludger Duverney, D L Macpherson, M Samuel David, H Taylor, J G Mackenzie, John Rose, R S M Bouchette, W C Mureddith, Jean Brunneau, John Glass, A T Galt, George Elder, Jur. Edmund Campbell, Geo. Savage, Joseph Savage, J H Joseph, J A Berthelot, Joseph H Mead, Wm Smith, William Douglas, O Favreau, A Dubois, N B Desmarieus, P Plamondon, N Theriault, Casimir Arcout, J B Lacroix, C E Belle, J H Jobin, E & V Hudon, Pierre Jodoin, E B Dufort, Fleury St. Jean, Janvier H Terroux, Louis Siméon, John Ranson, Edward Hale, M. P. P. Samuel Brooks, M. P. P. John Moore, R N, Wilder Pelree, David Torrance, John Torrance, J B Labadie, Octave Morrin, G H Dumais, T B Bourbonnière, W M. Hartley, Andrew Wicoll, L Kellen, J B Broy, S J Bellevue, Robert Terroux, James Young, Adam Andyside, Edward Way, Thomas Evans, Major Gen. A L'Armbale, T C Pantou, C H Castle, J Jn Boston, D Lorn Macdougall, James Armstrong, George Dempster, James Young, John Leeming, John M. Tobin, Edward Malland, John Try, B Hart, Sabreois DeMeury, Août, 4.

VENTES par ENOAN.

AVIS COMMUN

LA Vente étendue de PELLETERIES, annoncée comme devant avoir lieu aux Magasins de MM. MOSES & ROSSIN, se fera aux Magasins du comissé, JEUDI, le 13 AOUT prochain, auquel temps ces Pelleries seront vendues telles qu'emballées et expédiées directement de Leipzig, France et Londres, en Ottawa, et Mary Bibbe "Hero" et Farragon "Lambourg" consistant en 40 caisses et 33 balles d'Arctique de fine qualité, Loure de la mer du Sud, Neutra, imitation de l'Ecureuil de Sibérie, Appareil de Ruale, Jetté, Duvet de Lapis et autres Pelleries, robes d'Arctique milleure qualité, Redingottes russes doublées en Pelletierie Manchons et Bous d'Ecureuil, Mink de, Nette d'Allemagne, Jetté de, queues d'Ecureuil et une variété d'autres Four et Pelletieries.

Les marchands de la ville et de la campagne seront bien d'assister à cette vente car le tout sera vendu sans réserve. — Conditions Libérales — La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD.

31 juillet.

Par Cuvillier et Fils. VENTE ANNUELLE DE PELLETERIES, PEaux, etc., PRÉPARÉES EN EUROPE.

AUX Magasins du Sousigné, LUNDI, le 10 du courant, sera vendu le contenu de DIX Caisses de PELLETERIES et PEaux passées en Europe, consistant en :

- Peaux de Louvres, de la mer du Sud, naturelles et tannées. Lix naturel et imitation Neutra et Bistreaux, telés Arctique naturel Chats bleus et noirs Lapis bleus, noirs et blancs Jetté, blanc et noir Ecureuil gris, et Nette noire de roche. Bous durs d'imitation de Loure de mer, de dos et de Bordure d'Arctique, etc.

— A VENDRE — 2 caisses de Bous de queue d'Ecureuil 3 do de duvet de Lapis 100 balles de Ouate

— Conditions Faciles — La Vente à DEUX heures. 4 août. CUVILLIER ET FILS.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE

D'E. R. FABRE & Cie. DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE

DERNIERE EDITION, 2 Vols. in 4. Petit Dictionnaire de l'Académie Française par J. R. Masson, 2 vols. in 8 in 16.

Petit Dictionnaire de l'Académie Française suivant l'orthographe de l'Académie par Hocquart, 18e édition, 1 vol. in 32.

Nouveau Dictionnaire de poche de la Langue Française, rédigé d'après le Dictionnaire de l'Académie de l'abbé de Wally, de Laveaux et revu et corrigé par M. Jannet. 12e édition, 1 vol in 8.

— A VENDRE — Rue St. Vincent No 3, 4 août 1846.

SWORDS HOTEL.

M. SWORD ayant cédé l'Hotel qu'il occupait depuis un grand nombre d'années dans la rue St. Vincent, à M. MICHAEL O'NEIL, ci-devant du City-Hotel, rue St. Paul, il espère que le public voudra bien continuer son patronage à son successeur. De son côté M. O'Neil, sollicite respectueusement le même patronage qui a été accordé à son prédécesseur. L'expérience qu'il a acquise depuis 13 ans dans ce genre d'affaire lui fait espérer qu'il saura mériter le concours que l'on voudra bien lui accorder. Ses Vins et ses Liqueurs seront de la meilleure qualité, et sa Table sera toujours abondamment fournie de des meilleurs Mets que le Marché peut offrir. M. O'NEIL saisi cette occasion pour faire ses sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui ont toujours accordé au City-Hotel, pendant plusieurs années, et il les invite à lui continuer le même support dans son nouvel établissement, où il se servira dans le meilleur goût et à des prix très-modérés.

31 juillet. M. O'NEIL.

CONCERT.

Les Dames et Messieurs de Montréal sont respectueusement informés que LEOPOLD DE MEYER, Pianiste de Leurs Majestés les empereurs de Russie et d'Autriche, Est arrivé en cette ville et donnera UN GRAND CONCERT

SUR SES DEUX PIANOS MONSTRES, De la célèbre fabrique d'Erard de Londres et de Paris, MERCREDIS LE 5 AOUT, A L'HOTEL DALEY.

Pour plus amples détails, voir les affiches que l'on peut se procurer aux magasins de Musique et aux libraires. — 4 août.

SALLE DES ODD FELLOWS. GRANDE EXHIBITION DE PEINTURES

DE R. WINTER DANS LE STYLE D'AGUERRE OUVERTE TOUS LES SOIRS, et continué jusqu'à avis ultérieur

1-CATHEDRALE DE MILAN 2-CRUCIFIXEMENT 3-SAINTE SEPULCHRE 4-FESTIN DE BALTHAZAR

Admission, 25 cts. Les postes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à huit heures ET DEMIE, précises. L'Exhibition pendant le jour MERCREDI ET SAMEDI après midi, commencent à 3 heures P. M.

Pour plus amples particularités, voir le Programme, chez Montréal, 28 Juillet 1846.

COMMUNICATION, TOUS LES JOURS, ENTRE MONTRÉAL ET LES SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESEURS actuels de ces CÉLÈBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements...

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE heure P. M.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN.

UN OMNIBUS Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville.

Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES situées sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salutaire.

Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouveront là d'excellents Hôtels pour les recevoir.

LUCKIN KENT. Montréal, 31 Juillet, 1846.

FRED. CARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc.

A VENDRE, AUX VOUTES DE J. D. BERNARD, UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût.

Nouvellement reçus et à rendre à la même place. PIANOS Orgues bien adaptés pour les Églises; Ornaments d'Église, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chape pour doct., Croix brachée, Bâtes à Stek. Huiles, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grands ours.

A vendre à la même place, Fats de Fels gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'Asperges, Sardines à l'huile, etc.

A vendre aussi à la même place. Kubans français, Gants français, Flèche de soie noir, Parapluie à cannes, Et une variété d'autres articles.

A vendre à ce Bureau. LA SIXIÈME LIVRAISON DE l'Album Littéraire et Musical de la Revue Canadienne.

Sommaire de cette livraison, Littérature Canadienne: -- Louise, Légende, par F. X. O. -- Méditation et Gilbert, roman, par A. C. Housaye.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. LaRoque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, I. T. Drummond, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTÉRÊT qui sera payé sur les dépôts sera de CINQ POUR CENT sur les dépôts de 150 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les dépôts au-dessous de cette somme.

AVIS AUX VOYAGEURS. HOTEL DU CANADA, RUE ST-GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable au voyageur.

POSITION CENTRALE. à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement; la vaste maison (ci-devant occupé par la Compagnie du Nord-Ouest), a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confortable aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

DES FAMILLES trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs.

DES DÉPARTS seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.

Mme. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents).

SITUATION DEMANDÉE. UN jeune homme, parlant et écrivant les deux langues, fran. aise et anglaise, désirerait obtenir une situation comme écrivain, dans quelque bureau de cette ville.

LES Notaires Soussignés informent le public qu'ils ont formé une société à compter de ce jour. J. H. JOBIN, N. P. C. E. BELLE, N. P.

SARATOGA SPRINGS. LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL ET LA CHINE AUX ENTREPRENEURS. LES Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal à Lachine, sont prêts tout prochainement à offrir le Contrat pour tout l'Ouvrage du Chemin.

REFORMISTES, ATTENTION! Procurez-vous cet ouvrage remarquable, écrit dans vos intérêts.

A VENDRE CHEZ MM. ARMOUR ET RAMSAY RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, UN PAMPHLET EN LANGUE ANGLAISE, SUR LES AFFAIRES DU CANADA.

Par un Canadien. Prix: -- TRENTE SOUS. Montréal 31 juillet 1846.

OPPOSITION. LA LIGNE DU PEUPLE.

JUSQU'À nouvel ordre, le Steamer QUEBEC le plus rapide de l'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU Nord partira comme suit: De QUEBEC, les LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI à sept heures P. M.

Parfumerie Française et Anglaise. RÉCEMMENT REÇU, un grand assortiment de Parfumerie, Essences, Extraits, Savons, Pommades, etc, etc.

Sauce de l'Empereur de Russie. CETTE SAUCE, récemment importée de la Russie, est d'un goût délicieux, et surpasse toute autre en délicatesse.

FAITES ATTENTION. TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFLEUR, No. 145

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR. (RÉCEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Établissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.

Nouvelle Pharmacie. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HÔTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

LES soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.

Un grand nombre de célabres MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES, de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B. -- Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE.

Voyage de plaisir à Gaspé. LE STEAMSHIP "St. George" laissera le port de Québec Jeudi le 13 AOUT PROCHAIN pour faire un voyage de plaisir à Percé; il demeurera là un ou deux jours, arrêtera à la Rivière du Loup en allant et revenant.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B. -- Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Fonds et de Gout, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool.

REÇU par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga. J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIÉTAIRE de ce MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant les douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Ecr. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches que le confort et le luxe peut désirer.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE d'après de toutes façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'épargnera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes qui s'écarteront de son établissement lui permet de recevoir, fera que ses prix et charges seront très raisonnables.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de Fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES. I.E. Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, l'Amoyra et Lady Selton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des uns des plus récentes et dans le dernier goût.

ANDREW HAYES. Maison de Chapelier de Londres Etablie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

MAGASIN DE MAISON BEAUDRY & FRÈRE, Rue Notre-Dame, No. 124, VIS-À-VIS l'Église Anglaise.

LA MAISON BEAUDRY & FRÈRE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS de GOUTS, ch. haies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Écosse, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Etolles à pailleton et à veale, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Bontons avec la feuille d'ébène et le caour.

HOTEL DALEY. J. H. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.]

ÉTANT venu se fixer à Montréal, a pris cet ÉTABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher. Sont bien servies et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs. Sont complets avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus étendues puissent procurer.

Les Vins. Seront toujours choisis avec la plus scrupuleuse attention quant à la qualité. Aucune autre que ceux qui seront de la qualité la plus fine ne seront admis sur la table. Après tout, peut-être n'est-il rien d'aussi nécessaire pour le confort des habitués d'un hôtel.

Les Bains de différentes espèces. Seront toujours prêts sur les lieux; DES OMNIBUS. Seront toujours prêts pour Paris et le départ des diligences et Bateaux à Vapeur qui voyageront entre cette ville et chaque partie du Continent Américain, franc de charge.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, RUE CÔTÉ NO. 14.

ON trouvera constamment à cet ÉTABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection.

REÇU par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga. J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Fonds et de Gout, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool.

C. E. BELLE, Notaire Public, à établir son Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel. O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, mai.